



PC/NB 142 - 2026

NOS SALAIRES MERITENT MIEUX QUE LE SMIC POUR HORIZON !!!

POUR LA FNTL FO-UNCP, IL FAUT ROUVRIER LES NÉGOCIATIONS SALARIALES.

Depuis le 1er juin 2026, le SMIC a été revalorisé de 2,41 %. Cette augmentation, nécessaire pour les salariés les plus modestes, révèle une nouvelle fois l'état catastrophique des grilles salariales dans le transport et la logistique dans l'ensemble de la convention collective.

Aujourd'hui, une grande partie des coefficients conventionnels sont rattrapés ou dépassés par le SMIC.

Pour la FNTL -FO-UNCP cette situation est inacceptable.

Des responsabilités qui ne sont plus reconnues, une ancienneté qui ne vaut presque plus rien, des salariés qualifiés payés au minimum légal, des qualifications différentes rémunérées au même niveau, tout cela à force de refuser de véritables négociations.

Les employeurs ont laissé les grilles s'écraser ! Pour autant, ils continuent de bénéficier d'importants allègements de cotisations sur les salaires.

Une convention collective doit reconnaître les compétences, l'expérience et les responsabilités de chaque salarié.

Ceux-là même qui FONT TOURNER L'ÉCONOMIE, et assurent l'approvisionnement des entreprises, des commerces et des particuliers, assurent le transport des citoyens, de nos enfants et de nos malades.

La FNTL-FO-UNCP exige la réouverture immédiate des Négociations Annuelles Obligatoires dans tous les secteurs de la CCNTRAAAT par des augmentations salariales réelles, ainsi qu'une reconnaissance des qualifications et de l'ancienneté.

Les salariés de la CCNTRAAAT ne peuvent plus attendre, et les grilles salariales doivent retrouver leurs sens.

Le patronat avait arrêté les « négociations », l'augmentation du SMIC vient de les rouvrir. La balle est dans leur camp, faute de quoi....

A Paris, le 03 juin 2026,
Le Secrétaire Général,

Patrice CLOS



Fédération Nationale des Transports et de la Logistique
Force-Ouvrière - UNCP
40, rue du Professeur Gosset - 75018 PARIS
Tél : 01.49.71.27.70